

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 20 mars 2009

### Service instructeur

Service du Développement économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-4-2-2

### Service consulté

Association Départementale du Tourisme

## AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé : Il est proposé d'accorder une aide totale de 55 159 € en faveur de trois établissements hôteliers qui réalisent des travaux.

Trois dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport.

Le tableau ci-après présente de façon récapitulative ces projets d'investissement hôtelier. Vous trouverez en annexe des fiches de synthèse plus détaillées.

Nom de l'hôtel et bénéficiaire	Montant de l'investissement éligible	Travaux	Taux	Cadre d'intervention	Proposition d'aide du CG 68
Le Melkerhof à THANNENKIRCH M. Thierry LERESTEUX	101 926 € HT	Mise en place d'une chaufferie automatique en bois, création d'un local technique, agrandissement de la cuisine, travaux de réaménagement d'une chambre et aménagements paysagers extérieurs	12,5 %	Règle de minimis	<b>12 741 €</b>
Aux Deux Clefs à METZERAL Sàrl Société d'exploitation des H.R. Kempf	298 752 €	Amélioration de l'espace spa existant, création d'un étang de loisir avec parc paysager et terrasse, rénovation de la cuisine et installation de matériel professionnel, travaux de mises aux normes	12,5 %	Règle de minimis	<b>37 344 €</b>
Les 4 Saisons à KRUTH Sàrl Les Quatres Saisons	40 592 €	Création d'un espace détente avec sauna, douche à jets et cabine de soins, rénovation des toilettes communes, rénovation complète d'une salle de bains, travaux de mises aux normes de sécurité (y compris en cuisine)	12,5 %	Règle de minimis	<b>5 074 €</b>
<b>Total :</b>	<b>441 270 € HT</b>				<b>55 159 €</b>

L'aide totale proposée s'élève à 55 159 € pour les 3 établissements susmentionnés.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une aide de 12 741 € à M. Thierry LERESTEUX à THANNENKIRCH, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide de 37 344 € à la Sàrl « Société d'exploitation des H.R. Kempf » à METZERAL, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'attribuer une aide de 5 074 € à la Sàrl « Hôtel Restaurant les Quatres Saisons » à KRUTH, selon la fiche de présentation annexée ;
- d'autoriser le Président à signer les conventions types d'attribution de subventions correspondantes avec les maîtres d'ouvrage concernés ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, opération 2009-F241-170, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', with a large loop at the top and a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

## CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

**PROPRIETAIRE :** FAMILLE KEMPF (MONSIEUR ET MADAME JEAN-MARTIN KEMPF / M. FREDERIC KEMPF)

**EXPLOITANT :** M. FREDERIC KEMPF

**STATUT JURIDIQUE :** **Fonds :** Sàrl « société d'exploitation des H.R. Kempf » (Jean-Martin et Frédéric KEMPF – associés à 50/50)  
**Murs :** SCI « Clarines d'Argent »

**FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE:** 1970 : CAP cuisinier  
1970 – 1972 : Chef de partie (Auberge de l'III à Illhaeusern)  
Depuis 1974 : Propriétaire et chef de cuisine du restaurant du Pont à Metzeral

### CLASSEMENT / ADHESION / EFFECTIF / REFERENCEMENT / TO :

L'établissement a été repris par M. KEMPF en 1997. Il se compose d'une partie hôtelière de 13 chambres classées 2 étoiles et de 2 salles de restaurant pouvant accueillir 60 couverts.

Référencé au guide rouge Michelin, l'établissement fonctionne avec 6 salariés, dont 3 à temps plein, et atteint un taux d'occupation de 30%.

La gestion quotidienne de l'établissement est assurée par Frédéric KEMPF et son épouse qui assure notamment le service en salle.

## PROJET

### DESCRIPTION :

le projet comporte l'amélioration de l'espace spa existant (installation en plus du jacuzzi d'un hammam et création d'un accès couvert, avec charpente bois vers cet espace), la création d'un étang de loisir avec parc paysager et terrasse pour la clientèle de l'hôtel, rénovation de la cuisine et installation de matériel professionnel, ainsi que des mises aux normes de sécurité.

### OBJECTIF :

L'investissement programmé vise à la fois la mise aux normes de l'établissement et une amélioration de la prestation globale pour les clients.

**EMPLOIS CREEES :** Le présent projet n'a aucune répercussion en termes d'emplois.

**MAITRE D'OUVRAGE :** **Sàrl « société d'exploitation des H.R. Kempf »**  
**SCI « Clarines d'Argent »**

**BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION :** **Sàrl « société d'exploitation des H.R. Kempf »**  
Siège social : 1, route de Muhlbach – 68380 METZERAL  
Gérant : M. Jean-Martin KEMPF  
APE : 5610A Restauration traditionnelle  
SIRET : 381 669 696 00019

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** fin 2008

**MONTANT DES TRAVAUX :**

Montant total H.T. estimé à : 320 348 €

Montant H.T. éligible : 298 752 €

**Détail des investissements éligibles :**

- amélioration de l'espace spa existant (installation hammam + création accès couvert)
- création d'un étang de loisir avec parc paysager et terrasse
- rénovation de la cuisine et installation de matériel professionnel
- travaux de mises aux normes

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Autofinancement	195 660 €	
Emprunt	0 €	
Région Alsace	37 344 €	
Département 68	37 344 €	
Autres	50 000 €	Europe
<b>TOTAL</b>	<b>320 348 €</b>	

**AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE**

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la Sarl « société d'exploitation des H.R. Kempf » une subvention de 74 688 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 298 752 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 37 344 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

**OBSERVATIONS - REMARQUES**

Certains travaux seront portés par la SCI « Les Clarines d'Argent », propriétaire des murs. Aussi, il conviendra de prévoir l'autorisation de reversement de la subvention vers cette dernière.

## CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

---

**PROPRIETAIRE/GERANT :** M. & MME LERESTEUX

**STATUT JURIDIQUE :** **Fonds :** M. Thierry LERESTEUX

**Murs :** M. Thierry LERESTEUX

**FORMATION / EXPERIENCE  
PROFESSIONNELLE :**

M. & Mme LERESTEUX sont tous deux titulaires de diplômes professionnels (respectivement CAP cuisinier et CAP employée de restaurant / BEP Hôtellerie Service).

Dès 1989, Corinne et Thierry LERESTEUX s'installent, prenant en location gérance le restaurant de la gare à MUNTZENHZEIM.

En 1998, ils achètent et restaurent une vieille ferme de montagne (datant de 1832) à THANNENKIRCH pour la transformer en « hôtel-auberge ». Le Melkerhof ouvre en mai 2005.

**CLASSEMENT / ADHESION / EFFECTIF / REFERENCEMENT / TO :**

Situé à 675 m d'altitude, le Melkerhof propose 8 chambres classées 2 étoiles, dans un environnement champêtre.

La quiétude des lieux, à l'écart de la route, la proximité du château du Haut-Koenigsbourg et de nombreux sentiers de randonnée, en font un site particulièrement apprécié des familles.

Situé sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, l'établissement est membre des hôtels au naturel.

Employant 2 personnes à temps plein, l'établissement s'est forgé en peu de temps une solide réputation, comme en témoigne l'augmentation de plus de 15% du chiffre d'affaires entre l'exercice 2005/2006 et l'exercice 2006/2007.

Le taux d'occupation des chambres est de l'ordre de 55 %.

## PROJET

---

**DESCRIPTION :**

Le projet vise la mise en place d'une chaufferie automatique au bois, impliquant la création d'un local technique, ainsi que l'agrandissement de la cuisine, des travaux de réaménagement d'une chambre et des aménagements paysagers extérieurs.

**OBJECTIF :**

Ces travaux visent à poursuivre l'amélioration constante de la qualité de l'accueil dans l'établissement, en s'inscrivant pleinement dans une démarche écotouristique, répondant aux exigences du label « hôtel au naturel » mais également à la demande de la clientèle.

**EMPLOIS CREEES :** Le projet n'aura aucune incidence en termes d'emplois

**MAITRE D'OUVRAGE :** **M. Thierry LERESTEUX**

**BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION :** **M. Thierry LERESTEUX**

APE : 5610A – Restauration traditionnelle

SIRET : 352 347 389 00020

Hôtel Auberge du Melkerhof – 68590 THANNENKIRCH

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** Les travaux sont programmés sur l'année 2008.

**MONTANT DES TRAVAUX :**

Montant total H.T. estimé à : 108 658 €

Montant H.T. éligible : 101 926 €

**Détail des investissements éligibles :**

- Acquisition et installation d'une chaufferie automatique au bois
- Création d'un local spécifique pour la chaufferie
- Agrandissement de la cuisine
- Acquisition de matériel professionnel pour la cuisine
- Aménagement d'une chambre (armoires fixes / rangements muraux)
- Aménagements paysagers extérieurs

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Autofinancement	13 176 €	
Emprunt	70 000 €	CIC
Région Alsace	12 741 €	
Département 68	12 741 €	
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>108 658 €</b>	

**AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE**

S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, situé dans une ville de moins de 15 000 habitants, il est proposé d'attribuer à la M. Thierry LERESTEUX une subvention de 25 482 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 101 926 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 12 741 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

**OBSERVATION - REMARQUES**

Il a été convenu avec l'exploitant qu'une formation informatique serait suivie.

**ECHELONNEMENT DES CREDITS**

2009	25 482 €
------	----------

## CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

**PROPRIETAIRE / EXPLOITANT :** DORIS LANG

**STATUT JURIDIQUE :** **Fonds :** Sàrl « Hôtel Restaurant Les Quatre Saisons »

**Murs :** M. Roland LANG

**FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :** Doris LANG a créé l'hôtel en 1979 avec son mari. Elle assure depuis le fonctionnement de la salle et de l'hôtel et est gérante de la société d'exploitation qui a été constituée en 2002.

### CLASSEMENT / ADHESION / EFFECTIF / REFERENCEMENT / TO :

L'établissement a été créé en 1969 par Roland et Doris LANG. Tout d'abord restaurant-crêperie, il a été transformé en 1979 en hôtel restaurant avec la création de 10 chambres classées 2 étoiles.

Adhérent depuis cette date aux Logis de France, l'établissement est également membre des réseaux « tables et auberges de France » et « hôtel au naturel » et référencé dans divers guides tels que le Michelin, le Gault et Millau, le guide du routard, etc.

Depuis 2003, Christelle, la fille cadette, a rejoint avec son mari l'entreprise familiale.

L'établissement jouit d'un environnement naturel de qualité et toutes les chambres disposent d'une vue agréable sur le massif des Vosges. Depuis 2004 les chambres sont progressivement rénovées.

Employant 5 salariés, dont 3 à temps plein, l'établissement forme également 2 apprentis.

Le taux d'occupation a atteint 61 % en 2007, la clientèle étant quasi exclusivement individuelle et de loisirs.

## PROJET

### DESCRIPTION :

le projet comporte la création d'un espace détente avec sauna, douche à jets et cabine de soins, la rénovation de 2 chambres, la rénovation des toilettes communes et certaines mises aux normes de sécurité.

### OBJECTIF :

L'investissement programmé vise à la fois la mise aux normes de l'établissement et une amélioration de la prestation globale pour les clients.

**EMPLOIS CREEES :** Le projet permettra la mise en place d'un partenariat avec un salon d'esthétique de FELLRING pour l'utilisation de la cabine de soins.

**MAITRE D'OUVRAGE :** Sàrl « Les Quatre Saisons »

**BENEFICIAIRE DE LA :** Sàrl « Les Quatre Saisons »

**SUBVENTION**  
Siège social : 3, rue du Frenz – 68820 KRUTH  
Gérante : Mme Doris LANG  
APE : 5510Z hôtels et hébergements similaires  
SIRET : 443 327 937 00019

**DEBUT/FIN DES TRAVAUX :** 2007/ 2008

**MONTANT DES TRAVAUX :**

Montant total H.T. estimé à : 42 465 €

Montant H.T. éligible : 40 592 €

**Détail des investissements éligibles :**

- création d'un espace détente avec sauna, douche à jets et cabine de soins
- rénovation des toilettes communes
- rénovation complète d'une salle de bains
- travaux de mises aux normes de sécurité (y compris en cuisine)

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :**

Autofinancement	6 317 €	
Emprunt	26 000 €	Crédit Mutuel
Région Alsace	5 074 €	
Département 68	5 074 €	
Autres		
TOTAL	42 465 €	

**AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE**  


S'agissant d'un projet dont les investissements éligibles sont inférieurs à 700.000 € HT, localisé dans une commune de moins de 15.000 habitants, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Hôtel Restaurant les Quatre Saisons » une subvention de 10 148 € (selon critères et dans le respect de la règle de minimis) correspondant à 25 % du montant H.T éligible estimé à 40 592 € HT, répartis à parité entre le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de 5 074 € (12,5 %) pour chaque collectivité.

**OBSERVATIONS - REMARQUES**  
